

## Code of Conduct – Code de conduite

### Acceptation de cadeaux

En principe, nous n'acceptons pas de cadeaux ou d'autres avantages liés ou susceptibles d'être liés à nos activités. Les cadeaux de courtoisie usuels sont admis jusqu'à une valeur marchande maximale de 100 francs par cadeau et par personne qui le reçoit. Les cadeaux qui dépassent cette limite doivent être remis au bureau central. Le directeur/la directrice décide ensuite en commun avec la présidence de leur utilisation. L'acceptation d'argent ou de substituts monétaires est interdite sans exception, car elle donne toujours l'impression de pouvoir être influencé, quel que soit le montant.

### Acceptation d'invitations

Nous sommes habilités d'accepter des invitations à des événements dans les cas suivants:

- L'événement a un caractère technique. La hiérarchie nous autorise en amont à y participer; elle peut nous demander de documenter par la suite les profits tirés de la participation en lien avec nos tâches.
- L'événement est lié à nos tâches et se déroule dans un cadre raisonnable.
- Le directeur/la directrice approuve l'acceptation de l'invitation et notre participation à l'événement à des fins de représentation.

### Formations pour entreprises privées et fabricants

Les formations sont à proposer de la façon suivante:

- Elles sont toujours payantes si elles durent plus de 30 minutes.
- Les formations doivent au moins couvrir les coûts.
- Les formations se déroulent en priorité en ligne sous forme de visioconférence.

### Exposés pour fédérations et associations

Les exposés sur les thèmes de l'association, tels que Minergie-ECO, les instruments ou la méthodologie ecobau pour matériaux de construction sont utiles et nous sont profitables. Un défraiement devrait toujours être demandé. La participation à des apéritifs et à des réseaux est souhaitée.

### Formations pour membres, partenaires spécialisés, médias

Les formations pour les membres sont gratuites. Les partenaires spécialisés bénéficient d'un prix plus avantageux. Les formations sont gratuites pour les journalistes.

### Visites au bureau central

Les passages aux bureaux de l'association ou des évaluateurs avec l'objectif de présenter des produits ne sont pas souhaités.

Approuvé par le comité le 15 septembre 2022